

Banque ENS Paris-Saclay - ENSAI D2  
Concours Option Economique et de Gestion Option 1  
Session 2024

**INTERROGATION D'ÉCONOMIE**  
*Epreuve orale d'admission*

Durée : 30 mn - Préparation : 30 mn

Membres du jury :

Caroline Orset  
François Pannequin  
Mehdi Senouci

---

**Principes de l'épreuve :**

Cette épreuve orale mobilise les candidats durant 1 heure. Dans un premier temps, ces derniers disposent de 30 minutes de préparation sur le sujet d'analyse économique qui leur est soumis. Il leur est alors demandé une présentation orale d'une durée de 15 à 20 minutes, complétée par une dizaine de minutes de questions et d'échanges de vues avec le jury.

Les questionnements élaborés par le jury de l'oral d'analyse économique ont pour objectif de tester l'aptitude des candidats à mobiliser les principaux concepts économiques, ceci afin de répondre à une problématique clairement identifiée et motivée. Le jury évalue également la capacité des candidats à appliquer ces mêmes concepts économiques à des cas concrets et d'actualité. Il s'attend à ce que le candidat élabore un plan correctement articulé et qui réponde au questionnement soumis.

L'ENS Paris-Saclay recrute de futurs chercheurs et enseignants-chercheurs. Par conséquent, le jury est avant tout sensible à la solidité du raisonnement scientifique et à la capacité à articuler des idées avec rigueur. Si l'étendue des connaissances du candidat n'est pas sans importance, il convient de souligner qu'il vaut mieux un nombre limité de concepts parfaitement assimilés, et appliqués à bon escient, plutôt qu'une énumération superficielle de citations, de concepts économiques et d'auteurs.

**Evaluation globale des résultats :**

Lors de cette session 2024, 98 candidats ont été auditionnés par le jury. Les résultats obtenus, très proches de ceux des deux précédentes éditions, ont été les suivants :

- La moyenne des notes s'est établie à 12,66/20 (12,75 en 2023), pour un écart-type de 2,56 (contre 3,03 l'an dernier).
- 81% des candidats ont obtenu une note **strictement** supérieure 10/20 (pour information, ils étaient 79% en 2023).
- 33% d'entre eux (contre 42% l'an dernier) ont obtenu une note supérieure ou égale à 14/20.
- Cinq candidats ont été crédités de la note maximum de 18/20.
- 6% des candidats ont obtenu une note inférieure ou égale à 8/20, avec un minimum à 07/20.

### **Avis du jury pour la session 2024 :**

*Comme précédemment, le jury a apprécié la qualité de préparation des candidats et tient à réitérer sa satisfaction. En effet, ne disposant que d'un laps de temps de préparation limité (30'), les candidats parviennent généralement à mobiliser et restituer une masse de connaissances conséquente. Il est plutôt exceptionnel qu'un candidat ne trouve rien à dire, même pour les sujets les plus ardues. Les exposés sont bien structurés et donnent souvent lieu à des échanges pertinents.*

*Toutefois, il importe de souligner que les meilleures présentations sont celles qui s'attèlent véritablement au sujet. Certains candidats ont parfois tendance à amender, voire dénaturer, l'énoncé initial du sujet. Cela s'explique soit par une erreur d'interprétation du candidat, soit par sa volonté de contourner le sujet afin de retrouver un terrain plus adapté à ses connaissances. Le jury n'a évidemment aucune difficulté à diagnostiquer ces deux cas de figure en posant les questions adéquates.*

*Concernant justement les échanges de vues consécutifs à l'exposé effectué, le jury attire de nouveau l'attention sur la grande hétérogénéité des candidats. En effet, après avoir effectué leur présentation, certains candidats ont tendance à se démobiliser ou encore cherchent à ne pas trop s'exposer. Il en ressort des réponses souvent superficielles et peu originales. Comme mentionné dans le rapport de 2023, le jury n'est absolument pas opposé au fait qu'un candidat emploie quelques instants de réflexion avant de s'exprimer, bien au contraire. Ces échanges entre l'interrogateur et le candidat peuvent tout autant racheter un exposé défaillant que l'altérer alors qu'il a été brillant.*

*Enfin, le jury tient à revenir sur quelques biais fréquemment observés :*

- *On ne demande pas au candidat de simuler une érudition en citant le plus grand nombre possible d'économistes.*
- *On ne leur demande pas non plus de dispenser une définition formelle de chaque terme ou concept utilisé, certains candidats ayant parfois tendance à se perdre exagérément dans des détails secondaires.*
- *Le jury a aussi observé un recours exagéré à certaines « recettes » et « artifices » de présentation : le recours assez systématique à Musgraves (et ses 3 fonctions « magiques »), le fait d'invoquer les notions d'externalité ou d'innovation invariablement pour tous les sujets, ou encore l'accumulation démesurée de concepts finalement peu maîtrisés ou employés à mauvais escient.*
- *Puisqu'il en avait fait la remarque en 2023, le jury a pris acte, avec satisfaction, de la sensible diminution du nombre de candidats perdant un temps considérable à écrire*

*leur plan au tableau. De surcroît, quasiment aucun candidat ne se hasarde à écrire sa « problématique ». Ce changement très positif incite le jury à réitérer cette recommandation : éviter, si possible, cette pratique sécurisante et, le cas échéant, recourir systématiquement à des abréviations pour économiser un temps précieux.*

**Liste exhaustive des sujets traités par les candidats lors de ce concours 2024 :**

- *Les défis économiques du vieillissement de la population*
- *La santé est-elle nécessairement de plus en plus coûteuse ?*
- *Faut-il promouvoir le travail des femmes pour favoriser la croissance économique ?*
- *Le bien-être est-il proportionnel au niveau de développement économique ?*
- *Pourquoi observe-t-on des pénuries de médicaments ?*
- *La digitalisation des marchés conduit-elle à davantage de concurrence ?*
- *Les impacts économiques du télétravail*
- *Les fondements microéconomiques de l'emploi et du chômage des jeunes*
- *L'allongement de la durée de vie est-il compatible avec l'équilibre des systèmes de retraite ?*
- *La régulation des géants du numérique : enjeux et perspectives*
- *Le microcrédit et son rôle dans le développement économique*
- *La croissance économique augmente-t-elle nécessairement les inégalités ?*
- *Ressources naturelles et développement économique*
- *Quel est l'impact sur les entreprises de la conscience environnementale des consommateurs ?*
- *L'arbitrage travail-loisir explique-t-il la participation des seniors (>55 ans) au marché du travail ?*
- *Les effets économiques des politiques de légalisation des drogues*
- *L'Intelligence Artificielle est-elle de nature à améliorer la productivité sans réduire l'emploi ?*
- *Comment les inégalités économiques influencent-elles les politiques de redistribution dans les pays industrialisés ?*
- *Les nouvelles formes de travail et leurs impacts économiques*
- *Les revenus du travail et du capital doivent-ils être identiquement taxés ?*
- *Migrations internationales : gagnants et perdants*
- *L'économie des industries du luxe et des biens rares*

- *Quelle politique agricole dans le contexte de la lutte contre les émissions de gaz à effet de serre ?*
- *La fixation des prix dans le secteur agricole peut-elle assurer un revenu décent aux agriculteurs ?*
- *Les arbitrages de politique environnementale*
- *Les marchés du carbone : structure et efficacité*